



**ENGAGÉ·ES POUR
+ DE SOLIDARITÉ**



2 agences de la Somme (Friville, Abbeville) ont été choisies pour être pilotes sur un nouveau process d'orientation des DE Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (DEBOE).

- Qu'est-il demandé par la direction ? :
- améliorer l'accès aux droits
 - garantir l'accès en formation
 - augmenter l'engagement des employeurs
 - créer des passerelles entre les différents acteurs
 - fluidifier les échanges, notamment informatiques

Aujourd'hui, la MDPH attribue la RQTH et décide de l'orientation. Avec le nouveau process, la MDPH fera le diagnostic en plus. FT et Cap emploi seront en charge de l'orientation.

Lancement du pilote en novembre sur les 2 agences puis en mars 2025 sur toute la DT Somme et généralisation en 2027.

La FSU emploi a alerté la direction sur le fait que ce changement nécessite un développement des compétences des collègues, notamment pour les handicaps intellectuels et psychiques. Cela demande de travailler avec les partenaires.

Nous avons également posé plusieurs questions, sur l'organisation qui sont restées sans réponses, car la phase pilote n'a pas encore démarrée. La direction revient vers nous lors d'un prochain CSE en fin d'année.



Informations du Président

Participation des HDF à l'expérimentation portant sur le DSP - **Diagnostic Socio Professionnel**. Le Directeur Régional insiste sur l'importance du diagnostic partagé entre les partenaires du réseau pour l'emploi. L'outil dédié est fondé sur un référentiel national. **Le démarrage de l'expérimentation est prévu le 14 octobre.**

Modalités de déploiement : 4 moments clés : e-learning, entraînement sur simulateur, interrogations sur les pratiques, échange prévu avec son manager pour montée en compétences. C'est une évolution qui va permettre le partage de certaines informations, concernant le DE, avec nos partenaires (Cap emploi, Conseil Départemental, Mission Locale).

Une convention issue d'une expérimentation a été signée entre Orange et France Travail. Orange propose des ateliers numériques et une offre numérique sociale pour les DE (accès à Internet moins cher, accès à des matériels numériques à prix social, etc.). Une phase de test est réalisée sur l'agence de Roubaix. Déploiement sur le Nord en janvier, puis progressivement dans la région.



**Facebook FSU
Emploi Hdf**



Mail FSU HDF



**Instagram FSU
Emploi HDF**



Blog SNU HDF

Séance du 29 Août 2024



DUERP

Au CSE du mois de Juillet nous avions eu la présentation du DUERP 2024 (Document unique d'évaluation des risques professionnels), document qui permet de faire l'inventaire des risques professionnels tout en évaluant l'exposition à ces risques. A France Travail, il y a 14 risques professionnels auxquels tous les agents sont exposés. Le DUERP est établi annuellement par chaque site.

Nous avions rappelé à la Direction certaines règles à respecter, notamment des règles qui concerne la loi.

La Direction nous représente le DUERP 2024 pour un vote en CSE sans avoir entendu nos alertes. La FSU emploi n'a pu que constater l'entêtement de Direction à ne pas respecter la loi et a donc voté **CONTRE**.

Résultat des votes : 11 contre (FSU CGT FO), 7 pour (CFTC, CGC), 6 abstentions (CDFT, SNAP).

Suite à la consultation nous avons expliqué notre vote par le biais de la déclaration suivante :

La loi « POUR l'égalité réelle », loi 2014-873 du 4 août précise que « L'évaluation des risques professionnels doit tenir compte de l'impact différencié de l'exposition au risque en fonction du sexe ». 10 ans après, le DUERP 2024 sur lequel nous sommes consulté.es ne respecte toujours pas ces obligations.

Pour rappel, nous avions déjà fait ce constat pour le DUERP 2023, de même lors de la séance d'information sur le DUERP 2024, en juillet dernier.

Ainsi, la FSU emploi n'a pu voter que contre un DUERP qui n'intègre pas l'impact différencié des risques professionnels en fonction du sexe.

De plus, vous ne présentez qu'un seul DUERP régional alors qu'il faudrait le faire pour chaque unité de travail.



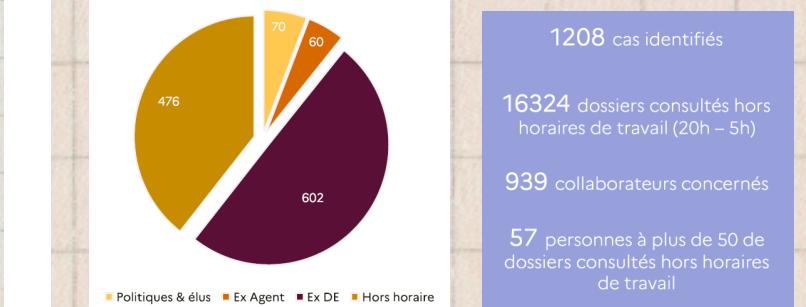
Détournement de finalité

Rappel de la notion de détournement de finalité :
"L'utilisation de données personnelles à d'autres fins que celles pour lesquelles elles ont été collectées, constitue un détournement de finalités et, est par conséquent prohibée."

Une nouvelle campagne vient de se terminer et la direction nous présente les résultats. L'extraction des données c'est fait sur 4 situations de détournements de finalités modélisées :

- des dossiers de personnalités politiques
- des dossiers d'agents France Travail ex-demandeurs d'emploi
- des dossiers de demandeurs d'emploi ex-salarié FT
- des consultations répétées à des horaires hors normes

Voici les résultats :



La FSU emploi a alerté la direction sur l'effet anxiogène de l'entretien. Nous avons rappelé que majoritairement les consultations des dossiers se font dans le cadre strictement professionnel. Pour ce qui concerne les potentielles dérives, nous avons demandé à la direction d'être bienveillante, de rappeler la règle et de continuer à sensibiliser les agents. La direction nous affirme ne pas prononcer de sanction pour le moment.

Voici le déroulé des entretiens qui auront lieu dès Septembre :

